

DU COTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE FRANTZ ET QUENAUT

Mardi - Jeudi : 14h / 18h ; Mercredi : 10h / 12h et 14h / 17h ;
Vendredi : 14h / 17h ; Samedi : 10h / 12h



« RENDEZ-VOUS LECTURE » À 15H30 LES MERCREDIS 3 ET 17 NOVEMBRE 2021

BÉBÉS LECTEURS À 10H30 LES MERCREDIS 10 ET 24 NOVEMBRE 2021

La médiathèque sera ouverte aux horaires habituels pendant les vacances de la Toussaint.
Elle sera fermée du 24 décembre au 1er janvier 2022 inclus

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA GRANDE GUERRE JEUDI 11 NOVEMBRE 2021



Jonchery-sur-Vesle
la Gare vue extérieure après la retraite allemande en 1918
Source : Archives Départementale de la Marne

10h30 : Cérémonie au cimetière Anglais.

10h45 : Cérémonie au cimetière Français et dépôt de gerbe sur la stèle du Commandant DE ROSE.

11h00 : Rassemblement place René Sarrette.

11h15 : Cérémonie au monument aux morts.

11h30 : Vin d'honneur offert par la commune.

FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE POUR CAUSE DE TRAVAUX DU 1ER AU 12 NOVEMBRE 2021 INCLUS

Afin de créer un nouveau quai de déchargement pour les gravats, la déchetterie de Jonchery-sur-Vesle sera fermée du 1^{er} au 12 novembre 2021 sauf le **samedi 6 novembre où elle sera ouverte aux usagers aux heures habituelles.**

Durant cette période et afin de permettre aux usagers se rendant à la déchetterie de Jonchery-sur-Vesle pour évacuer leurs déchets, la déchetterie de Fismes (rue des Trois Moulins) sera ouverte tous les jours selon les horaires indiqués : Lundi au samedi - de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (rappel : dernier accès 15 minutes avant la fermeture).



Ne pas jeter sur la voie publique



Le Joncavidulien

Bulletin municipal

Octobre 2021

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

L'été a joué les prolongations et nous avons pu profiter de belles journées ensoleillées. Les fleurs et décorations d'automne sont en place et vont contribuer à égayer le quotidien.

Toutefois, l'automne nous réserve parfois des surprises avec son lot de tempêtes. Nous nous efforçons depuis notre arrivée à sécuriser les arbres, potentiellement dangereux pour les habitants, en procédant à des abattages et des élagages. C'est environ vingt mille euros qui ont été investis à cet effet. Il reste encore beaucoup à faire et bien évidemment nous ne pouvons éradiquer tous les arbres de la commune, ni malheureusement prévoir celui ou ceux qui vont céder au vent. Dès que ces travaux seront terminés, viendra le temps de la mise en place de nouveaux arbres aux essences résistantes à notre climat.

Une période plus faste s'annonce et nous allons renouer avec les commémorations et festivités. Nous vous attendons nombreux le 11 novembre pour rendre hommage à nos soldats. Vous retrouverez le programme de la matinée en dernière page.

Viendront ensuite, le marché de Noël le 27 novembre organisé par Familles Rurales, des animations proposées par les associations le 4 décembre au profit du téléthon et le spectacle de Noël offert par la commune le 15 décembre. La médiathèque communale vous offre également de nombreuses animations, vous pouvez consulter la programmation sur le site dédié, ou mieux vous y rendre et vous imprégner de l'ambiance.

Se retrouver, partager et communiquer va redonner le moral à tous. Soyez nombreux à participer à ces moments festifs. Nous constatons à tous niveaux un énorme manque de bénévoles et chacun le sait, sans bénévoles, peu de choses sont possibles. Il est vrai que la vie trépidante d'aujourd'hui laisse peu de temps libre, mais si vous avez envie de donner quelques heures ou de participer à des actions ponctuelles, n'hésitez pas à nous contacter.

Les travaux du nouvel atelier communal sont en bonne voie et devraient être terminés en tout début d'année.

Voilà beaucoup de positif, mais n'oublions pas que les virus de l'hiver vont se manifester aussi alors continuons à nous protéger.

Au plaisir de vous rencontrer lors des manifestations à venir.

Le maire

Mairie de Jonchery-sur-Vesle
Place René Sarrette
51140 JONCHERY SUR VESLE

Contacts :

☎ 03.26.48.50.03

✉ mairie.joncherysurvesle@wanadoo.fr

Sites :

🌐 <http://www.joncherysurvesle.com>

Facebook : Village de Jonchery sur Vesle

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, vendredi, samedi de 9h à 12h.

Jeudi de 16h à 18h.

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h-16h. Le samedi de 9h à 12h.

Pas d'accueil téléphonique le mercredi après-midi.

Médiathèque municipale :

1 ter rue du Moulin

03.26.48.52.71

<http://jonchery-pom.c3rb.org>

mediatheque.joncherysurvesle@wanadoo.fr

La Poste :

2 rue du Marché 51140 Jonchery-sur-Vesle

Du lundi au vendredi de 09h00 à 11h30.

Samedi de 10h00 à 12h00.

Maison France Services : 03 26 08 36 44

Rue du Marché

51140 Jonchery-sur-Vesle

Lundi : 13h15-18h00

Mardi : 9h00-11h30 ; 13h30-19h00 sur R.D.V.

Mercredi : 9h00-12h00 ; 13h30-18h00

Jeudi : 9h00-12h00

Vendredi : 13h30-17h00

Samedi : 10h00-12h00

Numéros utiles :

Véolia : 09 69 39 04 98

Pour transmettre les relevés :

www.service.eau.veolia.fr

Enedis : 09 72 67 50 51

GRDF : 0 800 47 33 33

Horaires d'hiver de la déchetterie du 01/11 au 31/03:

Lundi : 14h00 - 17h00

Mercredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 10h00-12h00 et de 14h00-17h00

Samedi : 10h00-12h00 et de 14h00-17h00

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL

(L'intégralité des délibérations est disponible en Mairie)

Extraits des délibérations

Séance du 20 octobre 2021

Présents : 18 ; Pouvoir : 1 ; Absent : 0 ;

Délibération N° 2021_9_1 : RAPPORT D'ACTIVITES 2020 DU GRAND REIMS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-39 qui disposent que le Président d'un EPCI adresse chaque année au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement,

Vu le rapport présenté par la Communauté Urbaine du Grand Reims pour l'année 2020,

Vu la note de synthèse valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

De prendre acte de la communication au conseil municipal du rapport d'activités 2020 de la Communauté Urbaine du Grand Reims.

Délibération N° 2021_9_2 : REPRISE DE TERRAINS

Le Maire expose que les terrains :

PARCELLE AD 119 RUE DE BRANSCOURT

PARCELLE AE 106 RUELLA PRIOUX

PARCELLE AE 108 AVENUE SAGUET

Sont laissés en état d'abandon depuis de nombreuses années et qu'il convient de procéder aux formalités réglementaires afin de pouvoir les incorporer dans le domaine communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire : à entreprendre les démarches administratives nécessaires.

Délibération N°2021_9_3 : REMBOURSEMENT CASE DE COLUMBARIUM

Vu la demande de remboursement d'une case columbarium ainsi que d'une concession au prorata des années **après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :**

- De rembourser le montant de la case columbarium pour un montant de 483.17 (prix d'achat) – 1 porte gravée (164.86 €) = 318.31 €

- De rembourser la concession au prorata des années, soit 15/50^e de 201.24 €, soit 140.70 €

Délibération N° 2021_9_4 : RETROCESSION ESPACES VERTS PARC AUX DAIMS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2122-22 et L5211-2,

Vu le courrier du foyer Rémois du 24 septembre 2020 faisant part de leur souhait de rétrocéder à titre gratuit à la commune de Jonchery sur Vesle les espaces verts du lotissement « PARC AUX DAIMS » lui appartenant sis allée du Parc aux Daims à Jonchery sur Vesle,

Vu la conformité des ouvrages après achèvement permettant leur reprise dans le domaine communal,

Considérant que le prix d'acquisition des parcelles, objet des présentes, est inférieur à 180 000 €, il n'y a pas lieu de solliciter l'avis du service du Domaine,

Considérant qu'il convient d'acquérir les parcelles susvisées en vue de leur incorporation dans le domaine public communal,

DECIDONS CE QUI SUIT :

- D'autoriser l'acquisition par la commune à la SA d'HLM Foyer Rémois à titre gratuit les parcelles formant les espaces verts de l'allée du Parc aux Daims lui appartenant, sis à Jonchery sur Vesle, cadastrées ainsi pour une totalité de 2 232 m² :

AA 321 : 297m² AA 327 : 50 m² AA 328 : 186 m²

AA 329 : 112 m² AA 330 : 88 m² AA 331 : 89 m²

AA 332 : 75 m² AA 333 : 64 m² AA 334 : 417 m²

AA 335 : 81 m² AA 336 : 332 m² AA 337 : 411 m²

- De faire supporter au vendeur les frais de notaire inhérents à la présente acquisition,

- D'autoriser la signature de tout acte et document relatifs au présent dossier foncier.

Informations diverses

Madame le Maire :

Information Grand Reims :

Le conseil d'orientation éducation travaille sur plusieurs axes

- Harmonisation des règlements périscolaires
- Tarifs cantine
- Carte scolaire

La commune n'a plus la compétence scolaire mais il est bien évident que nous travaillons en concertation avec le conseil d'orientation puisque je participe à cette instance avec 4 autres représentants du pôle de Fismes. Les problèmes rencontrés (bâtiments, périscolaire) sont remontés en commission.

Il en va de même pour toutes les compétences transférées : voirie, assainissement... Transfert n'est pas synonyme d'abandon. Les maires, adjoints des communes, font partie des commissions qui ne sont plus locales mais à l'échelle du pôle (Fismes pour nous avec 20 communes). Là sont traités les sujets concernant nos 20 communes.

Puis l'instance du dessus : les conseils d'orientation avec 5 représentants par pôle traitent les sujets plus généraux et communs à tous les pôles du Grand Reims.

Les décisions ne sont donc plus communales mais intercommunales.

Ce petit rappel de l'organisation me semblait utile à préciser.

Monsieur Philippe REMEN, Adjoint à la Communication :

- L'actualité a encore montré, avec le passage de la tempête Aurora, qu'il était important de pouvoir prévenir nos administrés très rapidement. L'application Ma Mairie En Poche (MMEP) le permet. Nous vous engageons à la télécharger dès que possible.

- Toutes les informations sont disponibles sur le site de la commune dans la rubrique **Vie Municipale / Ma Mairie En Poche.**



Madame Sophie JOUEN, Adjointe au Fleurissement :

- C'est sous un beau soleil, que la manifestation « Nettoyons la nature » a eu lieu le 25 septembre menée par enfants et adultes, environ 70 à 80 personnes. Tous munis de gants et de sacs poubelles, ils ont ramassé environ 150 kilos de déchets.

La « nature » vous remercie...

- Les plantations d'automne ont été faites par les membres de la commission, du conseil, les bénévoles et les agents communaux ; hâte de voir de belles variétés et de belles couleurs.

- Noël approche, le ton est donné il sera naturel et confectionné par toutes les petites mains volontaires ; un grand merci. Nous avons hâte de vous présenter ce tableau.



Monsieur Manuel MARX, Adjoint aux Espaces Verts et à la voirie :

- L'élagage des arbres cassés dans le parc est en cours. Les agents de la commune évacueront les branches et le bois dans les prochaines semaines.

- L'enlèvement de l'arbre devant la déchèterie a été effectué.

Monsieur Christophe NILLESSE, Conseiller municipal délégué à la sécurité et à l'aménagement :

La commission sécurité et aménagement va se réunir la première quinzaine de novembre.

Nous finalisons le paramétrage de notre radar pédagogique. Nous poursuivons également nos actions opérationnelles autour de la sécurité, notamment par l'actualisation du règlement d'accès au city stade. Lors de notre prochaine commission nous initialiserons la construction de notre budget 2022.

Madame Catherine GERMOND, Adjointe aux Bâtiments :

Bâtiment du City stade :

Les travaux de rénovation de ce bâtiment sont enfin terminés. Merci aux bénévoles pour la remise en peinture. La remise en tension du grillage est programmée avant fin d'année.

Ancien cimetière :

Le préau situé dans l'ancien cimetière s'est refait une beauté pour la Toussaint. Merci aux bénévoles pour la remise en peinture.



Bâtiment technique communal :

Les travaux avancent bien. Livraison prévue début 2022.

Madame Maryline HUBIER, Conseillère municipale déléguée à la vie culturelle, sportive et associative.

- Nous pouvons à nouveau proposer quelques festivités en continuant bien entendu de respecter les gestes barrières.

- Le téléthon 2021 est prévu dans le parc municipal et la salle polyvalente, en collaboration avec les clubs et les associations. Il se déroulera tout au long de la journée du 04 décembre avec diverses activités. **VENEZ NOMBREUX SOUTENIR CETTE CAUSE.**

- Nous renouvelons également l'opération jacinthes. Si des personnes sont intéressées pour y participer, veuillez contacter la Mairie.

- Le spectacle de Noël pour les jeunes jonchavidiens aura lieu le mercredi 15 décembre à 15h00 dans la salle polyvalente.

D'autres manifestations sont prévues pour l'année 2022 et vous seront communiquées en temps voulu.



Madame Sandra BANIERE, Conseillère municipale déléguée à la médiathèque :

- Les animations de la médiathèque ont repris leur pleine activité.

- Les écoles reviennent régulièrement et des « rendez-vous lecture » attendent bébés et jeunes enfants les mercredis.

- L'exposition sur les aviateurs de la Première Guerre mondiale vous est proposée jusqu'au 13 novembre. L'équipe de la médiathèque vous a concocté une surprise de taille.

- Aussi, c'est bientôt Halloween : le samedi 30, venez avec votre déguisement pour écouter de sombres histoires !

- La médiathèque, c'est encore des nouveautés littéraires, musicales et cinématographiques qui sauront vous détendre et faire vibrer vos émotions.